

BTS Support à l'Action Managériale 2ème année (BTS SAM 2)

Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- * Apporter votre appui, à un ou plusieurs cadres, à une équipe projet ou au personnel d'une entité, en assurant des missions d'interface, de coordination et d'organisation d'ordre administratif.
- * Réaliser vos missions dans un contexte national et/ou international.
- * Gérer des dossiers en responsabilité pour le compte de votre manager (agenda, déplacements, courriers, dossiers d'appels d'offres...).
- * Aider la prise de décision par la production de documents fiables et organisés.
- * Formaliser le cadre et conduire la veille informationnelle d'un projet (suivre, contrôler, évaluer le projet).
- * Collaborer à la gestion des ressources humaines (actions d'amélioration de la vie au travail, activités du champ des relations sociales, outils de développement de la performance individuelle et collective).

Entreprises d'accueil

- * Entreprises de tous secteurs d'activité et de toutes tailles, avec un contexte international.
- * Associations, organismes publics avec un contexte international

Prérequis

- **Âge** : Jusqu'à 29 ans révolus
- **Niveau d'entrée** : avoir validé une 1ère année du BTS SAM
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance

Modalités et Délais d'inscription

Modalités

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.

Délais

Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier 2023.

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Formation par apprentissage

Code diplôme

32032409

Code RNCP

34029

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 5 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac+2, soit 120 crédits ECTS

Durée de la formation

580 heures (sur 1 an, 2e année du BTS).

Durée du contrat

1 an, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

2 jours en CFA,
3 jours en entreprise,
Et semaine complète en centre et en entreprise selon planning annuel.
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

BTS Support à l'Action Managériale 2ème année (BTS SAM 2)

Contenu de formation

Matières générales :

- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère A : Anglais
- Langue vivante étrangère B : Espagnol, Italien, Allemande
- Culture Economique, Managériale et Juridique

Matières professionnelles :

- optimisation des processus administratifs
- Gestion de projets
- Contribution à la gestion des ressources

Évaluation certificatives/Session d'examen

- * E1 : Culture Générale et Expression
coef 3 - Epreuve ponctuelle- Ecrit
- * E2 : Expression et culture en langues vivantes étrangères
- E21 LV1
coef 2 - Epreuve ponctuelle -Ecrit & Oral
- E22 LV2
coef 1 - Epreuve ponctuelle -Ecrit & Oral
- * E3 : Culture Economique, juridique et managériale
coef 3 - Epreuve ponctuelle - Ecrit
- * E4 : Optimisation des processus administratifs
coef 4 - Epreuve ponctuelle - Oral
- * E5 Gestion de projets
coef 4 - CCF- oral & pratique
- * E6 : Contribution à la gestion des ressources humaines
coef 4 - Epreuve ponctuelle- Ecrit pratique
Parcours de professionnalisation
coef 5 - Epreuve ponctuelle - Oral

Références : Taux moyens du CFP Montplaisir

Résultats aux examens :

- 3 réussites sur 3 donc 100%

Poursuites d'études :

- 66% en poursuite d'étude en alternance

Taux de rupture :

0%

Taux d'insertion :

33%

Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages
- une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation)

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- * Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- * Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- * Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

- * Licence universitaire (droit, économie, ...).
- * Licence professionnelle (ressources humaines, marketing...).
- * Bachelor en France ou à l'étranger.
- * Ecoles de management (admission par concours passerelle).
- * Concours d'entrée dans les grandes administrations.
- * Ecoles de management (admission par concours passerelle).
- * Concours d'entrée dans les grandes administrations.

Débouchés professionnels :

- * Intégration rapide dans la vie active.
- * Grande variété d'emplois...

L'assistant de manager commence généralement par des emplois de type assistant junior dans un domaine particulier (assistant commercial, assistant RH) ou assistant généraliste.

* Evolution vers des postes à responsabilité.

* Dans différents secteurs comme les entreprises, les associations, les administrations...

BTS Support à l'Action Managériale 2ème année (BTS SAM 2)

Modalités financières

Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil. Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 7 500€

Pour les employeurs publics d'Etat et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{ère} année	27%	43%	53%*	100 %*
2 ^{ème} année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 ^{ème} année	55%	67%	78 %*	100 %*

* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
- Vous poursuivez un parcours en formation en apprentissage après une 1^{ère} année de BTS ou BTSA sous statut scolaire : La rémunération sera celle d'une 2^e année d'exécution du contrat.
- Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
- Qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
- Durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.

À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

Aides financières de l'apprenti (sous conditions)

- Aide pour l'acquisition du **1^{er} équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6€ par nuit lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3€ par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

BTS Support à l'Action Managériale 2ème année (BTS SAM 2)

Nos Valeurs, Notre projet

Le CFA Montplaisir est un institut catholique d'enseignement supérieur. Il accueille en son sein toute personne, quels que soient son milieu social, son appartenance religieuse, ses convictions philosophiques.

Se construire

- Croire en sa capacité de changement.
- Décider et agir en conscience selon les principes éthiques.
- Construire un projet de vie qui ait du sens.

Réussir ensemble

- Accompagner l'étudiant par l'écoute et le dialogue.
- Élaborer conjointement un parcours personnalisé professionnalisant.
- Développer les aptitudes à travailler en équipe.
- Favoriser l'adaptabilité à l'emploi.
- Proposer une ouverture sur l'Europe et le Monde.
- Axer la formation sur la maîtrise des savoir-faire.
- Ouvrir de nouvelles formations en réponse à l'évolution des besoins socio-économiques.

Publics accueillis

Formation proposée sous statut apprentissage, stagiaire de la formation professionnelle et contrat de professionnalisation.

Accès par transport

- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
 - Parc à vélo.
 - Lignes de bus à proximité 1, 5, 7, 20, Cité 2.
- Informations : <https://www.vrd-mobilites.fr>
- Transports scolaires bus express.
 - Gare TGV au centre-ville.

Les + de la formation

• Engagements et partenariats

- Professionnels du métier
- **Restauration**
- Snack sur place.
- Salle repas équipée de micro-ondes
- Restaurant Universitaire, Commerces alimentaires et de restauration à proximité

• Hébergement

- Liste de résidences étudiantes transmises par le CFA
- Liste de logements transmises par le CFA

Matériel / Équipement

- PC portable
- Bureau virtuel permettant l'accès à : PGI CEGID, OFFICE 365, MINDVIEW
- Salles équipées de vidéoprojecteur et tableau interactif

Accessibilité P.M.R. des locaux

En notre qualité d'Établissement recevant du public (ERP), notre centre de formation se doit de respecter les dispositions en matière d'accessibilité des personnes en situation de handicap, quel que soit leur handicap.

Afin de répondre au mieux aux besoins de nos apprenants, nos infrastructures extérieures et intérieures sont adaptées (une partie des places de stationnement automobile, les ascenseurs, les locaux et leurs équipements).

Clémentine JEAN, infirmière et référente handicap, vous accompagne tout au long de votre cursus. Elle apporte aux apprenants concernés des réponses personnalisées et adaptées à leurs besoins et à leur situation. Elle anime la coordination entre les acteurs de l'accompagnement de l'apprenant dans son parcours de formation et notamment les mesures particulières dans le cadre de l'examen final.

Lors d'une demande d'inscription dans une formation, lorsque vous nous signalez une situation de handicap, nous étudions avec vous la possibilité d'intégrer une de nos sessions.

Si le handicap ne permet pas d'intégrer une de nos formations, nous vous orientons vers l'AGEFIPH qui propose des Prestations d'Appuis spécifiques (PAS) sur l'ensemble des territoires.

Contact : clementine.jean@ensemble-montplaisir.org